## ACTIONNARIAT DE LA STRASBOURGEOISE HABITAT

La répartition du capital social de La Strasbourgeoise Habitat, composé de 24 783 actions d'une valeur nominale de 16 Euros, soit d'un capital de 396 528 Euros, est la suivante :

- PROCIVIS Alsace détient 11 312 actions, soit 45,644% du capital,
- ASTRIA détient 11 312 actions, soit 45,644% du capital,
- Le Département du Bas-Rhin détient 10 actions, soit 0,040% du capital

Les Parties constituent donc l'actionnariat de référence de La Strasbourgeoise Habitat, par détention de 22 634 actions sur un capital de 24 783 actions, soit 91,329 % du capital social.

Il est précisé que les autres actionnaires sont :

-	SA SICI	10 actions
-	SIBAR	1 528 actions
-	MISTLER Richard	10 actions
-	FETSCH Jean-Michel	10 actions
-	WIRTH Jean-Paul	10 actions
-	LOEFFLER Guy	10 actions
-	BOHN Francis	10 actions
-	FABERT Joël	10 actions
-	BIERRY Frédéric	1 action
-	CH. Patronale des Industries 67	210 actions
-	SOFIDAL	231 actions
-	GAZ de STRASBOURG	105 actions
-	Communauté Urbaine de Strasbourg	1 action
-	Administrateur représentant les locataires	1 action
-	Administrateur représentant les locataires	1 action
-	Administrateur représentant les locataires	1 action

Soit 3 actions.

Soit un total de 2 149 actions représentant 8,671 % du capital.